

ENTREPRISE

ROMANDE

PUBLICATION
DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES
GENÈVE

Le journal des entreprises en Suisse romande | Créé en 1933 | Vendu par abonnement, 65 francs par an | www.entrepriseromande.ch | Numéro 3296 | 3 juillet 2020

CAISSES DE PENSION

«Les réserves permettront de surmonter les effets de la crise»

Les caisses de pension ont ressenti les effets de la crise sanitaire, mais la situation a déjà commencé à s'améliorer et les réserves constituées en 2019 devraient permettre de surmonter les effets de cet épisode, estime José Agrelo, directeur de la CIEPP.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE CORMON

A l'instar d'autres acteurs de l'économie, les caisses de pension ont ressenti l'impact de la crise sanitaire. Ainsi, leur taux de couverture moyen (lire définition ci-dessous) est tombé de 111,6% en fin d'année dernière à 105,6% fin avril, selon la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP). Que penser de cette évolution? Et des perspectives à plus long terme des caisses de pension? Les réponses de José Agrelo, directeur de la Caisse inter-entreprises de prévoyance professionnelle (CIEPP), une institution fondée par la Fédération des Entreprises Romandes Genève et pilotée de manière paritaire.

Faut-il s'inquiéter des chiffres publiés par la CHS PP?

Le taux de couverture, c'est...

Le rapport entre la fortune disponible de l'institution et le montant de ses engagements envers les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes. Au-delà de 100%, tous les engagements sont censés être couverts, en dessous, ce n'est pas le cas.

Non, il ne faut pas s'en inquiéter, même s'il convient de rester attentif. Il s'agit d'une photo à un instant donné. Pour une caisse de pension, il faut bien dissocier les situations structurelles des situations conjoncturelles. Très souvent, les conséquences des situations conjoncturelles sont surmontées, celles des situations structurelles beaucoup plus difficilement, même si les deux peuvent être simultanées.

En 2019, le taux de couverture des caisses de pension a passablement augmenté grâce aux excellentes performances qu'elles ont réalisées. La moyenne des degrés de couverture des institutions sans garantie étatique est passée de 106,4% fin 2018 à 111,6% fin 2019. Même si certaines institutions ont privilégié la distribution d'intérêts à la constitution de réserves, 2019 a été une année de consolidation, ce qui a permis d'affronter dans de bonnes conditions l'année boursière 2020.

Cette année, la crise du Covid-19 a eu un fort impact sur les marchés financiers, mais il a été ressenti dans les deux sens: une baisse brutale au mois de mars puis une hausse dès la fin mars, qui a perduré au cours des mois d'avril et de mai à la suite des multiples plans de relance décidés au niveau mondial. Donc, beaucoup de volatilité pour un résultat, à ce stade, légèrement



EN 2019, le taux de couverture des caisses de pension a passablement augmenté grâce aux excellentes performances réalisées.

négligé (selon les dernières publications, les performances au 31 mai se situaient autour de -3%). Par conséquent, la situation actuelle s'est légèrement dégradée par rapport au 31 décembre 2019. Les réserves constituées en 2019 devraient permettre de surmonter les aléas actuels.

Et en ce qui concerne la CIEPP?

Elle a clôturé son exercice 2019 avec une excellente performance, de plus de 12%, et avec un taux de couverture de 119%, alors qu'il était de 110,2% fin 2018. Elle a également versé un intérêt de 3% sur les comptes. Ce bilan nous permettra d'affronter les conséquences de la situation économique actuelle.

La CIEPP publie des rapports annuels, mais pas de chiffres intermédiaires. Pourquoi?

En effet, malgré le fait que nous les suivions à l'interne, nous ne publions pas de chiffres intermédiaires, car la CIEPP agit sur le long terme. C'est sur cette base qu'elle définit sa stratégie et l'applique. Dès lors, donner des chiffres à court terme n'a pas de sens. C'est comme si vous publiez le chrono d'un marathonien tous les cent mètres. Quel intérêt?

Et si on devait vivre une deuxième vague?

Si une deuxième vague devait avoir lieu, au-delà des aspects sanitaires, les effets sur l'ensemble de l'économie seraient a priori

très profonds et par conséquent pour les caisses de pension aussi. Le système social suisse fait partie des meilleurs au monde, même s'il a besoin de réforme pour être pérennisé. Les institutions de prévoyance ont la capacité de s'adapter aux situations, comme cela a été fait dans le passé, mais nous ne faisons pas de miracles. Nous tenterons de trouver des solutions aux problèmes que nous rencontrerons avec les outils à notre disposition.

Enfin, il paraît important de souligner qu'un projet de réforme de la prévoyance professionnelle est en cours, même si nous n'allons pas entrer ici dans les détails. Il y a une urgence à

ce niveau, et dans ce contexte de crise, l'absence de mesures contribue à rendre les choses plus complexes. La balle est à présent dans le camp des politiques. ■

La CIEPP, c'est...

- ⇒ Une institution commune sans but lucratif fondée en 1961.
- ⇒ 7,7 milliards de fortune.
- ⇒ 9918 entreprises et indépendants.
- ⇒ 45 442 assurés actifs et 6244 pensionnés.
- ⇒ Parmi les vingt plus importantes caisses de pension privées en Suisse.